

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 10 mars 2020

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 10e jour de mars 2020 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Roger Phillips, André Gauthier, Nathalie Savard

Absente : Cécile Pichette

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heure quarante.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heure trente.

20-03-01 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par André Gauthier appuyé par Guylaine Breton et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en le laissant le point affaire nouvelle ouvert.

20-03-02 Adoption du procès-verbal;

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal de la session régulière du 11 février 2020, il est proposé par Roger Phillips, appuyé par Nathalie Savard et résolu à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

20-03-03 Adoption des comptes et salaires du mois de janvier 2020 :

Il est proposé par André Gauthier, appuyé par Diane Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de de février 2020 déjà payées au montant de 861.73\$ et les comptes à payés au montant de 34 129.04\$ vérifié par le maire Bruno Boyer et la conseillère Diane Lefebvre ainsi que les prélèvements au montant de 23 194.92\$ et les salaires nets au montant de 11 065.92\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 10 mars 2020

Secrétaire-Trésorière

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Aucune Question

20-03-04 Appui candidature Madame Lynda Gaudet (Directrice Générale de Béarn) :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'envoyer une lettre d'appui à la municipalité de Béarn pour la candidature de Madame Lynda Gaudet au prix Mérite de l'ADMQ.

20-03-05 Recommandation de la MCRT de reconduction du Rôle 2021-2023 :

Il est proposé par Nathalie Savard, appuyé par Roger Phillips et accepté à l'unanimité de reconduire le rôle 2021-2023.

20-03-06 Appui PDZA du Témiscamingue:

Il est proposé par André Gauthier, appuyé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'appuyer la révision du PDZA et de leur envoyer une lettre d'appui.

20-03-07 Demande de don TV Témis:

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Nathalie Savard et accepté à l'unanimité de ne pas donner de don à TV Témis.

Une demande de son du journal le reflet a été demander au conseil municipal. Au lieu de donner des dons les membres du conseil on demander à vérifier les prix d'annonce et de publier des annonces mensuelles durant la saison estivale. La décision est reportée au conseil d'avril 2020.

Une demande de crédit de taxes de services a été demandé par monsieur Luc Brassard concernant sa maison situé ai 244 2^e avenue. Monsieur Brassard désire démolir le bâtiment. Avant de prendre une décision, le conseil de la Ville de Belleterre demandera a monsieur Brassard une lettre explicative expliquant ses intentions et ses engagement.

Une lettre sera aussi envoyée à monsieur Yoland Phillips pour lui demander de finaliser sa démolition. Des vérifications seront faites avec monsieur Dufault de la MRCT pour le coté légal.

20-03-08 Dossier Piscine (demande De Monsieur Alexandre Binette Maire de Moffet):

Une demande de Monsieur Alexandre Binette a été proposé au conseil de la Ville de Belleterre concernant le dossier de piscine au Témiscamingue sur un projet d'engagement différent que celui proposé par la Mrc de Témiscamingue.

CONSIDÉRANT QUE la ville de Belleterre a déjà prit en octobre dernier une décision concernant le dossier piscine;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Belleterre engage présentement beaucoup de dépense reliev aux futures usines de traitements de l'eau potable et d'eaux usées;

CONSIDÉRANT QU'avec un petit budget d'environ 500 000 par année et une population d'environ 296 personnes nous n'avons pas les moyens de payé une aussi grosse infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a déjà plusieurs gros bâtiments comme l'église, le bâtiment municipal à entretenir et que nous ne savons toujours pas ce qu'il va arriver avec l'école;

CONSIDÉRANT QUE notre municipalité a déjà un édifice sportif (Club de Curling) qui a besoin d'aide financièrement;

CONSIDÉRANT QUE la ville subvention en totalité la fabrique de Belleterre pour maintenir l'église en état de fonctionner;

CONSIDÉRENT Qu'à la suite de plusieurs commentaires reçu de ces citoyens qui ont manifesté leur désintérêt à payer une piscine au Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Belleterre n'est pas contre le projet d'une piscine municipale mais quelle est dans l'incapacité de payer;

PAR CONSÉQUENT Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Roger Phillips et résolu à l'unanimité;

QUE la Ville de Belleterre est en accord avec l'implantation d'une nouvelle infrastructure aquatique régionale au Témiscamingue;

QUE la Ville de Belleterre fasse part au conseil de la municipalité de Moffet qu'elle n'a pas l'intention de participer au financement d'une rénovation ou d'une nouvelle infrastructure aquatique au Témiscamingue et qu'elle ne voit pas la pertinence de se prononcer sur les scénarios proposés;

QU'en raison du faible achalandage par les citoyens de la Ville de Belleterre, elle croit au concept utilisateur-payeur.

20-03-09 **Fabrique de Belleterre :**

Madame Vicky Paquin nous a donné un budget concernant le manque en argent pour l'année 2020.

La fabrique a besoin de 8000.00\$ pour continuer.

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par André Gauthier et accepté à l'unanimité de financer la fabrique de Belleterre pour le montant demander pour l'année 2020.

Pour les années suivante une décision sera prise a tous les ans lors de la confection du budget et des états de caisse seront demander pour justifier les dépenses.

Discussion sur la patinoire et le toit du bureau municipal

20-03-10 **Vente Camion inter (camion de déneigement):**

Il est proposé par Roger Phillips, appuyé par André Gauthier et accepté à l'unanimité de mettre notre camion à vendre selon l'évaluation faite par Cément Chrysler Dodge de Lorrainville lors de l'inspection annuel de l'automne dernier.

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Aucune question

20-03-11 **Levée de l'assemblée :**

Il est proposé par Nathalie Savard, appuyé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt heures trente-cinq lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale